Titre: Guide de l'enseignant : Utiliser le cahier d'exercices *Exploration du monde des droits de la personne* de la Commission dans votre classe	**Durée suggérée pour la leçon :** Deux périodes de 50 minutes

Aperçu

Le présent guide énonce un plan de leçon suggéré en deux parties que les éducateurs peuvent utiliser pour enseigner le contenu du cahier d'exercices de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, *Exploration du monde des droits de la personne*. L'utilisation du cahier d'exercices aidera les élèves à définir le concept des droits de la personne, à reconnaître comment les droits de la personne sont protégés au Nouveau-Brunswick et à comprendre comment ils peuvent défendre les droits de la personne dans leur vie quotidienne et en classe. Afin de renforcer ces nouvelles connaissances, les élèves seront invités à réaliser une ou plusieurs activités incluses dans le cahier d'exercices.

Consultez la section « Remarques pour l'enseignant » ci-dessous pour savoir comment ce plan de leçon s'harmonise avec le cadre du programme d'enseignement du Nouveau-Brunswick.

Niveau scolaire et âge

De la 6e à la 8e année (de 11 à 14 ans)

Le cahier d'exercices *Exploration du monde des droits de la personne* est offert dans les niveaux de langue A2 et B2. Si nécessaire, la version A2 peut être adaptée à un public plus jeune (école primaire) avec un accompagnement adapté de la part de l'enseignant.

Questions essentielles abordées dans les leçons

- Quels sont les droits de la personne et comment sont-ils protégés au Nouveau-Brunswick?
- Qu'est-ce que la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick et quel est son rôle?
- Quelles caractéristiques et quels domaines sont protégés par la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick?
- Que signifie l'inclusion en milieu scolaire?
- Quels sont mes droits et mes responsabilités en tant qu'élève?

Résultats liés à l'apprentissage

Après ces leçons, les élèves seront en mesure de faire ce qui suit :

- Définir les droits de la personne et expliquer de quelle manière ils contribuent à la création d'une société équitable et respectueuse.

- Décrire le rôle de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick et son processus de plainte.
- Reconnaître et définir les 16 motifs protégés par la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick.
- Démontrer qu'ils comprennent leurs droits et responsabilités en salle de classe et dans leur vie quotidienne.
- Faire l'activité « Le bon mot » ou les mots croisés dans la section « Activités » du cahier d'exercices.
- Réaliser au moins une des activités créatives à la fin du cahier.

Glossaire et concepts du programme d'enseignement

Pour la terminologie et les concepts liés aux leçons, consultez les glossaires A2 et B2 joints au cahier d'exercices de la Commission, *Exploration du monde des droits de la personne*.

Stratégies d'évaluation formative

Le personnel enseignant peut évaluer les élèves en se basant sur ce qui suit :

- Compréhension des droits de la personne et des motifs protégés au Nouveau-Brunswick.
- Discussions en paires sur les raisons pour lesquelles les droits s'accompagnent de responsabilités.
- Discussions et activités en petits groupes pour rédiger une charte des droits de la personne en classe.
- Participation individuelle des élèves dans les discussions de classe, par deux ou en petits groupes.
- Rédaction de résumés des idées suggérées lors des discussions en groupes de deux.
- Faire l'activité « Le bon mot » ou les mots croisés et les phrases à compléter associées.
- Faire un devoir sur un projet lié aux droits de la personne.

Si vous le souhaitez, l'enseignant peut également évaluer la compréhension et la mémorisation par les élèves des concepts clés à l'aide d'un questionnaire récapitulatif ou d'une évaluation à la fin de la leçon.

REMARQUE SUR LA SECTION SUIVANTE

Les plans de leçon suivants fournissent des suggestions sur la manière d'enseigner le contenu du cahier d'exercices *Exploration du monde des droits de la personne*. Les enseignants peuvent créer des leçons supplémentaires, consacrer plus ou moins de temps à une section ou à une activité particulière, ou présenter ce contenu en utilisant leurs propres méthodologies. Cette section est conçue pour vous aider à utiliser le cahier d'exercices dans votre classe d'une manière percutante et propice à l'enseignement et à l'apprentissage.

Plan de leçon 1 : Comprendre les droits de la personne

Matériel pour le personnel instructeur	Matériel pour les élèves
• Tableau blanc / tableau noir / tableau à feuilles mobiles / tableau électronique et craie/marqueur • Cahier d'exercices : *Exploration du monde des droits de la personne* (version A2 ou B2) • Glossaire : *Exploration du monde des droits de la personne* (version A2 ou B2)	• Document à distribuer : Cahier d'exercices *Exploration du monde des droits de la personne* (version A2 ou B2) • Document à distribuer : *Exploration du monde des droits de la personne* – Glossaire (version A2 ou B2)

Définir les termes et établir les règles de base (10 minutes)

Commencez le cours par l'inscription des mots « DROITS DE LA PERSONNE » sur un tableau blanc, un tableau noir, un tableau électronique ou un tableau à feuilles mobiles.

Demandez aux élèves de dire les premiers mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils pensent aux droits de la personne. Écoutez ce que dit chaque élève et écrivez ses idées sur le tableau.

QUESTIONS POTENTIELLES :

- Avez-vous entendu quelqu'un parler des droits de la personne? Si oui, que vous a-t-on dit?
- Avez-vous entendu ou lu les mots « droits de la personne » dans les nouvelles ou sur les réseaux sociaux? Et qu'en disait-on?
- Pensez à ce que signifient les mots « personne » et « droits », puis songez à ce que signifient les mots « droits de la personne » ensemble.
- Est-ce que tous les peuples du monde ont des droits de la personne?
- Devrions-nous respecter les droits de la personne? Si oui, pourquoi?

REMARQUE : Le personnel enseignant souhaitera peut-être dire à la classe qu'aucune idée ou pensée n'est idiote ou mauvaise et que tout le monde doit être respectueux des autres.

Le personnel enseignant peut également expliquer aux élèves l'importance de ne jamais utiliser de langage discriminatoire ou irrespectueux à l'égard de personnes ou de groupes différents d'eux ni de dire quoi que ce soit qui pourrait mettre les autres mal à l'aise. Cela peut être l'occasion de démontrer à la classe que la sensibilisation aux droits de la personne nous aide à créer des espaces où chacun est à l'aise et respectueux de tous.

Une fois que les élèves ont fait part de leurs réflexions, faites-leur savoir que vous allez distribuer un cahier d'exercices au sujet des droits de la personne dans la vie des élèves, dans la classe et à l'école, et ici au Nouveau-Brunswick.

Informez les élèves de la classe qu'il est important de connaître les droits de la personne et d'en parler, mais que ces conversations peuvent mettre certains élèves mal à l'aise. Dites aux élèves qu'il y a trois règles de base pour la leçon d'aujourd'hui :

	1. Écouter avec respect les points de vue de tout le monde. 2. Respecter l'identité, la culture, les valeurs et les croyances de chacun. 3. Si vous n'êtes pas d'accord sur les idées de quelqu'un, dites-le de manière respectueuse (c'est-à-dire sans insulter les autres ni dire que les idées de quelqu'un sont « stupides », etc.). Rappelez aux élèves que des services et du soutien sont offerts à l'école s'ils se sentent bouleversés ou dépassés par la leçon d'aujourd'hui ou s'ils ressentent le besoin de parler à quelqu'un en privé.
Lecture du cahier d'exercices (30 minutes)	Distribuez le cahier d'exercices Exploration du monde des droits de la personne et le glossaire (version A2 ou B2) aux apprenants. Lisez les sections du cahier d'exercices à haute voix avec les élèves de la classe et fournissez des explications de base si nécessaire. Si des élèves se sentent à l'aise de le faire, demandez-leur de lire à haute voix des sections du cahier d'exercices devant la classe. Après la lecture de chaque section, demandez aux élèves s'ils ont des questions ou des commentaires sur le contenu. Faites une pause lorsque vous atteignez la section sur les 16 motifs protégés, qui commence à la page 2. Lisez les 16 motifs protégés et leurs définitions, et faites une brève pause après chaque définition, afin que les élèves puissent en assimiler le sens. Demandez aux élèves de la classe s'ils sont surpris par l'un des motifs ou s'ils ne comprennent pas ce que signifie un motif. Y a-t-il plus de protections que ce à quoi ils s'attendaient? Ont-ils le sentiment qu'il manque des motifs? Ont-ils des questions sur l'une des définitions? Prenez cinq minutes pour évaluer les réactions des élèves. Continuez à lire les pages 4 et 5 du cahier d'exercices.
Discussion par deux (10 minutes)	Après avoir terminé les sections sur les droits et les responsabilités, demandez aux élèves de se mettre par deux pour discuter de la question suivante : « Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir de droits sans responsabilités? » Donnez aux élèves 10 minutes pour en discuter entre eux et demandez-leur d'écrire leurs conclusions, afin qu'ils puissent les lire aux autres au début de la leçon suivante.

Devoir suggéré
Pour la prochaine leçon, demandez aux élèves :

1. d'écrire une ou deux phrases résumant leur discussion par deux en réponse à la question « Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir de droits sans responsabilités? »;
2. d'effectuer la première activité de la page 5 du cahier d'exercices : Le bon mot (version A2) ou mots croisés (version B2).
3. d'utiliser les mots qu'ils ont trouvés à la page 5 pour compléter les phrases de la page 6.
   a. **REMARQUE :** Dites aux élèves qu'ils peuvent ajouter les mots appris dans cette activité à leur glossaire, en créant leurs propres définitions de ces termes. Cette tâche peut être réalisée en classe ou comme devoir à la maison; les élèves présenteront leurs définitions lors de la leçon suivante.

Plan de leçon 2 : Application des concepts des droits de la personne

Matériel pour le personnel instructeur	Matériel pour les élèves
• Cahier d'exercices : *Exploration du monde des droits de la personne* (version A2 ou B2) • Glossaire : *Exploration du monde des droits de la personne* (version A2 ou B2)	• Document à distribuer : Cahier d'exercices *Exploration du monde des droits de la personne* (version A2 ou B2) • Document à distribuer : *Exploration du monde des droits de la personne* – Glossaire (version A2 ou B2)

Résumé et occasion de faire une présentation devant la classe (10 minutes)	Commencez la leçon en demandant si quelqu'un souhaite présenter les conclusions de la discussion par deux : « Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir de droits sans responsabilités? » Passez une ou deux minutes avec chaque groupe qui présente ses idées. Une fois cela fait, recueillez les résumés écrits de cette discussion. Avant de passer au sujet suivant, demandez si quelqu'un a des questions sur l'activité « le bon mot » ou de mots croisés et les phrases associées. Si un élève a ajouté les mots à son glossaire et écrit ses définitions, invitez-le à en faire part aux élèves de la classe.
Créer une charte des droits de la personne de la classe (20-25 minutes)	Demandez aux élèves de passer à la page 8 de leur cahier d'exercices et de lire l'activité dans le coin inférieur gauche : Créons une charte des droits de la personne de la classe. Divisez les élèves de la classe en petits groupes et donnez-leur 15 à 20 minutes pour avoir une discussion et élaborer des règles pour la classe afin de promouvoir un milieu respectueux. Rappelez-leur de désigner un preneur de notes et un porte-parole pour le groupe, car ils devront présenter leurs propositions de règles au reste des élèves de la classe.
Présentation des idées à la classe (15-20 minutes)	Au cours des 10 à 15 dernières minutes du cours, et demandez à chaque groupe de présenter ses idées.

Écrivez les règles sur le tableau blanc au fur et à mesure que les élèves les présentent. Combinez ou regroupez les règles qui sont identiques ou qui se recoupent.

Une fois que chaque groupe a fait part de ses réflexions, demandez aux élèves de la classe s'ils pensent que les règles suggérées couvrent tout ce qui est nécessaire pour faire de la classe un espace sûr et convivial.

Lorsque tous les élèves sont d'accord sur les règles, l'enseignant créera une version définitive de la charte des droits de la personne pour le prochain cours, que les élèves signeront pour confirmer qu'ils l'acceptent et la suivront.

Au cours des cinq dernières minutes, présentez le devoir pour la prochaine leçon. Demandez aux élèves de choisir l'un des projets des pages 7 et 8 du cahier d'exercices. Ces projets sont les suivants :

- Défi de création d'affiches sur les droits de la personne
- Bande dessinée sur les droits de la personne
- Faire la connaissance des superhéros locaux des droits de la personne!

Ces projets peuvent être réalisés individuellement ou en groupe.

Indiquez aux élèves que s'ils ont des questions sur les droits de la personne ou la Loi sur les droits de la personne, ils peuvent les écrire et les soumettre à l'enseignant ou à l'enseignante qui les transmettra à la Commission. Envoyez-nous vos questions par courriel à l'adresse hrc.cdp@gnb.ca; indiquez le nom de votre école et le niveau scolaire dans votre message.

Devoir suggéré

Pour la prochaine leçon, rappelez aux élèves de choisir l'un des trois projets mentionnés ci-dessus et de commencer à travailler dessus. Encouragez les élèves à réfléchir à une question qu'ils aimeraient soumettre à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

Remarques pour l'enseignant

Options de plan de leçon

- Créer une troisième leçon consacrée aux projets recommandés ci-dessus choisis par les élèves.
- Remplacer n'importe quelle discussion de groupe par l'une des activités suivantes dans le cahier d'exercices :
  - Qu'est-ce que les droits de la personne signifient pour toi? (Page 7)
  - Quelles initiatives pourrions-nous lancer dans notre école afin qu'elle soit plus inclusive et accueillante pour tous les élèves? (Page 8)
- Remplacez l'activité « Créons une charte des droits de la personne de la classe » par l'activité « Apprenons-en les uns des autres! » (Page 8). Divisez les élèves de la classe en six groupes et

attribuez une des questions de cette section à chaque groupe. Accordez-leur 15 à 20 minutes pour discuter de la question.

Comment tenir des conversations difficiles

- Bien qu'il soit important de savoir ce que sont les droits de la personne et la discrimination, et de tenir des conversations à leur sujet, de telles discussions peuvent être difficiles pour certaines personnes ou les mettre mal à l'aise.
- Même avec les trois règles de base suggérées dans le **plan de leçon 1**, certains apprenants peuvent avoir du mal à écouter respectueusement différents points de vue, ou à respecter l'identité, la culture, les valeurs et les croyances de chaque personne, ou à savoir comment exprimer respectueusement leur désaccord sur des points de vue divergents.
- Assurez-vous de signaler aux élèves qu'ils peuvent bénéficier de services et obtenir un soutien à l'école s'ils éprouvent de la détresse, de l'anxiété ou le besoin de parler confidentiellement à quelqu'un.
- Certaines conversations difficiles peuvent quand même se tenir en salle de classe. Par exemple, un élève pourrait soulever des questions sur la nécessité de mesures d'adaptation en lien avec certains motifs protégés, comme l'interdiction d'apporter du beurre de cacahuète à l'école en raison de l'allergie d'un enfant. Il est important de rappeler aux élèves que les opinions et les croyances peuvent différer entre eux et leurs pairs, mais que les personnes protégées par la *Loi* (un élève souffrant d'une allergie est protégé par le motif d'incapacité physique) doivent faire l'objet de mesures d'adaptation.
- Rappelez aux élèves la section sur les droits et responsabilités du cahier d'exercices (à partir de la page 4). Chaque personne a le droit d'être traitée équitablement et avec respect, mais pour que ses droits soient respectés, elle a la responsabilité de traiter les autres avec la même équité et le même respect. Aucun droit n'est plus important que les autres, c'est pourquoi chaque motif protégé par la *Loi sur les droits de la personne* doit bénéficier d'un statut égal à celui des autres.
- La dignité est un concept de base des droits de la personne. Il s'agit de notre valeur intrinsèque et de la valeur en tant qu'être humain de chaque personne. Lorsque nous traitons les autres avec dignité, la discrimination risque moins de survenir. Pour défendre les droits de la personne dans la salle de classe ou ailleurs, chacun doit être traité avec dignité et respect, en particulier lorsque deux personnes ont des points de vue opposés ou des droits contradictoires.

Consultez le site Web de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Vous trouverez les pages et ressources suivantes particulièrement pertinentes :

- Qu'est-ce que la Commission peut faire pour vous?
- Droits de la personne au Nouveau-Brunswick (en langage simple)
- Processus de plainte
- Ce que vous pouvez faire pour appuyer les droits de la personne
- Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick
- Lauréats du Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick
- Découvrez l'héritage de John Peters Humphrey, le Néo-Brunswickois qui a rédigé la première version de la Déclaration universelle des droits de l'homme!

Ressources imprimables pour la classe

- Document PDF d'une page : Enseignement de la maternelle à la 12e année – Ressources sur les droits de la personne

- Document PDF de deux pages : Qu'est-ce que la Commission peut faire pour vous?
- Document PDF de deux pages : Droits de la personne au Nouveau-Brunswick
- Documents PDF de deux pages : Dépliants en langage simple sur divers sujets relatifs aux droits de la personne
- Plan de leçon en trois modules : L'enseignement des droits de la personne au Nouveau-Brunswick : Guide de l'enseignant

Corrigé des questions : Le bon mot dans le cahier d'exercices A2

T	F	Z	T	R	E	S	P	E	C	T	K	X	J	E	G	V	F
M	Y	Y	N	W	Y	Q	O	H	A	A	B	C	O	B	N	A	I
L	X	T	D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	I	O	N	N
T	D	R	O	I	T	S	L	G	E	T	C	I	L	H	O	É	C
C	U	O	I	P	L	A	I	N	T	E	H	G	T	C	J	G	L
F	S	U	Z	K	N	Y	F	C	T	W	A	Q	Z	A	U	A	U
F	E	H	A	R	C	È	L	E	M	E	N	T	C	W	B	L	S
C	K	X	I	N	C	A	P	A	C	I	T	É	S	T	T	I	I
U	O	Y	D	H	J	T	B	T	S	F	R	S	Z	C	O	T	O
C	P	I	K	N	L	D	N	J	B	W	O	S	K	H	C	É	N
Z	P	F	Y	N	R	A	D	A	P	T	A	T	I	O	N	W	N
I	T	C	A	R	A	C	T	É	R	I	S	T	I	Q	U	E	S

Corrigé des questions : Mots croisés du cahier d'exercices B2

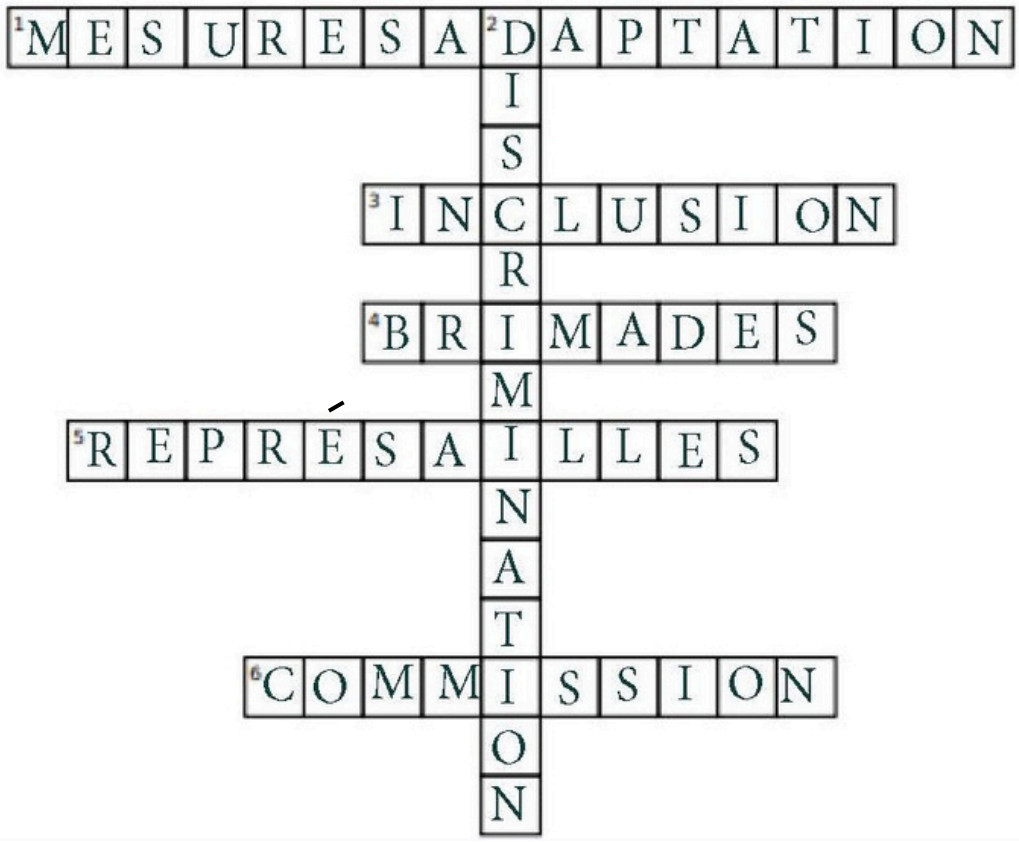

Programmes d'études au primaire dans lesquelles ce cahier d'exercices peut être inclus

6e année	7e année	8e année
Formation personnelle et sociale (FPS)		
RELATIONS INTERPERSONNELLES ET CITOYENNETÉ		
1.1.1 Expliquer et adopter des attitudes favorables à des relations interpersonnelles harmonieuse • La communication • Le respect • L'équité **1.3.1 Identifier des comportements favorables au respect des différences individuelles** • Le respect et la valorisation des différences entre les gens • La coopération **1.3.3 Explorer son rôle en tant que citoyen** • Les règlements pour le savoir-vivre en société • Le bénévolat local	**1.1.1 Expliquer et adopter des attitudes favorables à des relations interpersonnelles harmonieuse** • L'honnêteté • Le souci d'aider l'autre **1.3.1 Identifier des comportements favorables au respect des différences individuelles** • La connaissance des normes et des valeurs sociales • La prévention des préjugés, de la discrimination et du racisme **1.3.3 Explorer son rôle en tant que citoyen** • Les droits et les responsabilités • Le bénévolat régional	**1.1.1 Expliquer et adopter des attitudes favorables à des relations interpersonnelles harmonieuse** • La fiabilité • La loyauté • L'équité **1.3.1 Identifier des comportements favorables au respect des différences individuelles** • La bienveillance et la compassion envers les autres
Sciences humaines		
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ		
L'organisation, le changement et la diversité d'une société sur son territoire **L'élève doit pouvoir**	L'organisation, le changement et la diversité d'une société sur son territoire **L'élève doit pouvoir**	L'organisation, le changement et la diversité d'une société sur son territoire **L'élève doit pouvoir**

• E1 expliquer des droits et des responsabilités des citoyens canadiens ; • E2 expliquer l'importance de la *Charte des droits et libertés* ; • E3 expliquer les symboles canadiens ; • E4 échanger avec les autres élèves de son groupe-classe ; • E5 exprimer son point de vue • E6 présenter des arguments pertinents • E7 comparer son point de vue a celui des autres élèves ; • E8 nuancer son point de vue au besoin.	• E1 faire des liens de continuité avec le présent ; • E2 faire des liens avec l'actualité ; • E3 exprimer son point de vue en apportant des arguments ; • E4 comparer son point de vue a celui des autres élèves ; • E5 nuancer son point de vue au besoin.	• E1 faire des liens de continuité avec le présent ; • E2 faire des liens avec l'actualité ; • E3 exprimer son point de vue en apportant des arguments ; • E4 comparer son point de vue a celui des autres élèves ; • E5 nuancer son point de vue au besoin.